

COMMUNE DE LEZINNES

Compte rendu de la séance du mardi 02 janvier 2024

Secrétaire de la séance: Franck DUTOIT

Été présents : Jeannine RIS, José MENARD, Audrey LACROIX, Claudine DILIGENT, Franck DUTOIT

Été représentés : Bernard LAURIN, Hubert NICOLLE, Alain FERDIN

Été absents ou excusés : Michel BRUMEAUX, Ilan KLAPWIJK, Guy DUPAS

Rappel de l'ordre du jour :

Délibérations :

- Décision Modificative N°2 budget commune

Délibérations :

DM n°2 budget commune (DEL 2024 001)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes concernant les charges URSSAF et la cotisation CIGAC 2023:

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615232	Entretien, réparations réseaux	-3900.00	
6218	Autre personnel extérieur	2500.00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1400.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Décide** : d'accepter ces réajustements des comptes.

VOTES	Pour	7	Contre	1	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 8

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 0

Refus : 0